

mende." Art. IX. L'art. XII se lit comme suit:—"Fait pareillement défense à ceux qui ont des chevaux en cette dite ville de les envoyer boire sans les conduire ou faire conduire par leur liocls ou brides."

Inutile d'ajouter que l'esprit, sinon la lettre de ce règlement, se retrouve aujourd'hui dans nos dispositions statutaires.

Nos pères n'aimaient pas à languir dans le chemin. Ils lançaient montures et carioles à fond de train sans se soucier de culbuter ceux qu'ils rencontraient ou de briser leurs attelages. Ces courses effrénées causaient plusieurs accidents sérieux, et l'autorité dut intervenir. Une ordonnance du 10 novembre 1706, puis une seconde du 2 janvier 1708, une troisième du 29 février 1716, et enfin une quatrième du 28 décembre 1748, interdirent ces courses et ces galopades, tant dans les campagnes que dans les villes, sous des peines sévères.

En 1709, on élevait quantité de chevaux, et l'élevage des bêtes à cornes et à laine était fort négligé. Une ordonnance en date du 13 juin, remédie à la chose et défend aux habitants des côtes de Montréal d'avoir plus de deux chevaux ou cavales et un poulain.

Au bon vieux temps, on était plus cavalier qu'on ne l'est de nos jours. La selle était la voiture à la mode. On allait à la messe à cheval avec sa blonde en croupe.

Les paroissiens de Batiscan laissaient leurs chevaux libres à la porte de l'église. Ces derniers quelque peu chicaniers se battaient, se rongeaient à belle dent. C'était des cris et des hennissements furieux. Il fallait sortir pendant la messe pour séparer les combattants. C'était un va-et-vient continuel.

Une ordonnance du 16 août 1710, enjoignit, attendu les scandales causés, à tous les habitants des paroisses venant à la messe, d'attacher leurs chevaux à deux arpents de l'église, et défendit sous peine de dix livres d'amende de les laisser vaguer.

L'on se gênait peu en ce temps-là. L'on s'emparait du premier cheval venu, et l'on allait faire la veillée aux dépens de la pauvre bête. Une ordonnance du 29 octobre 1710 mit le holà à cet abus.

Telles sont, à peu près, les dispositions des édits et ordonnances concernant les chevaux sous la domination française. Si "cette histoire vous amuse," je la continuerai dans un autre numéro. Ce sera le cheval sous la domination anglaise.

JOSEPH.

Marieville, mars 1873.

### LITTÉRATURE CANADIENNE.

#### PUBLICISTES.

Je n'ai pas l'intention de résumer sous ce titre tous ceux qui se sont essayés dans le journalisme. Le nombre en serait fort grand. La plupart des jeunes gens instruits, qui se sont distingués plus tard dans les professions libérales, ont débuté par là.

Je me propose surtout de ranger dans cette catégorie certains écrits qui, sans être du domaine spécial de la politique, font partie de la polémique générale. Je mentionnerai également ici ceux dont les ouvrages participent à différents genres.

Le niveau de la presse en Canada a considérablement augmenté depuis quelques années. A mesure que le pays prend de l'importance, que les questions d'état deviennent plus graves et plus sérieuses dans leur résultat, que nos compatriotes sentent le besoin de se mettre à la hauteur de leur mission et du rôle important qu'ils ont à remplir dans le pacte fédéral, la direction des feuilles quotidiennes a été confiée à des écrivains distingués. La plupart d'entre eux mettent de côté les antiques chicanes de parti, les animosités et les injures d'autrefois. Ils cherchent à se concilier l'opinion publique par des voies à la fois plus nobles et plus sympathiques. On veut se mettre à la hauteur des questions que la Confédération, grosse de dangers et de promesses éblouissantes, avait imposées à l'avenir de la race canadienne-française. Le journal, jusqu'à ces dernières années, était l'esclave d'un parti, souvent l'organe dévoué et passif d'un chef politique. Il est aujourd'hui plus indépendant, et, au lieu de passionner et égarer l'opinion, il s'efforce de la diriger.

Que ces heureux effets et ces circonstances favorables aient placé le journalisme canadien dans une position prospère et lucrative, telle n'est certes pas ma pensée. Sans doute que le progrès des années dernières est grand, mais ce progrès s'est arrêté juste au point où il revêt d'ordinaire toute sa force, toute sa splendeur et toute son énergie. Ce qui fait la force d'un grand journal, c'est une longue liste d'abonnés représentant un faisceau d'opinions.

Aussi quelle puissance qu'un journal en Europe et aux Etats-Unis! C'est le levier qui secoue l'apathie des masses, qui appelle l'indignation sur les actes d'un gouvernement corrompu, qui le défend contre les attaques injustes, qui moralise et instruit, qui dirige et entraîne. Chez un peuple libre et éclairé, c'est la grande voix de la vérité et de la justice qui tonne, jusque dans les recoins les plus reculés du pays, les arguments qui édifient et qui détruisent; il met l'obscur pionnier, vivant dans la solitude des forêts, au courant des nouvelles de l'univers que l'invention du télégraphe dépose chaque matin sur la table du rédacteur. Défenseur né des droits individuels et politiques, il combat constamment à la brèche et revient chaque jour à la charge avec une ardeur toujours nouvelle, réaffirmant ses convictions et ses principes. Il lutte contre la tyrannie des princes, contre l'oppression des grands, contre le monopole des riches. Sentinelle vigilante, il dévoile les actions infâmes des serviteurs de l'état, leur gaspillage des deniers publics et appelle sur eux la vindicte populaire. Il dit tout: tout ce qui est mal comme tout ce qui est bien; il appelle à la barre de l'opinion publique les concussionnaires et les serviteurs fidèles, les hypocrites et les hommes loyaux, les incapables et les savants, les ambitieux et le mérite désintéressé, les lâches et les cœurs dévoués; il loue le mérite et paie des tributs d'éloges aux citoyens vertueux. Institution éminemment nationale, civique, laïque, le journal s'occupe surtout des intérêts de l'état, de la prospérité et de la décadence publique.

Voilà le journalisme dans toute sa force, sa grandeur et sa dignité.

Mais cette puissance, il la met souvent au service du mal. Destiné à consolider, à édifier, à moraliser, il nuit trop souvent, hélas! Par des voies tortueuses et infâmes, il infiltre un poison mortel au sein des masses; il colporte le mensonge, la calomnie et l'astuce; aiguise des appétits grossiers, encourage, excite les passions mauvaises des hommes. A sa voix, les trônes volent en éclat, les villes deviennent la proie des flammes, les autels sont souillés, les droits des sociétés menacés, la patrie dévastée, l'humanité offensée! Institution à la fois puissante et terrible, bienfaisante et dangereuse, utile et funeste, elle participe de la nature humaine, qui est tour à tour bonne et perverse.

Espérons que la presse n'aura pas parmi nous les effets déplorable qu'elle a produits dans l'ancien monde. Pour éviter ces excès on peut se guider sur une règle sûre et rationnelle; c'est celle qui commande au journaliste de ne pas forfaire à sa mission en désertant le terrain de la politique active et pratique pour planer dans le domaine théorique et abstrait. Arrière les vains mots, arrière les utopies et les discussions oiseuses! Le journal, je le répète, est une institution essentiellement civique, laïque. Fondé dans le but de surveiller les intérêts de l'état, il oublie son véritable rôle chaque fois qu'il entreprend la défense d'idées étrangères à la politique rationnelle.

Le journal est la forme la plus subtile que prend à notre époque la pensée humaine pour se faire jour. Le livre est devenu quelque chose de lourd et d'incommode. Nous ne sommes plus au temps où l'on disait: *timeo hominem unius libri*. D'ailleurs, comme le dit Conscience "Où le livre ne pénètre pas, le journal arrive; il court, il monte l'escalier du grand salon, et grimpe sous les toits par l'échelle de la mansarde, il entre, sans se heurter, sous l'échelle de la basse porte des chaumières, et les huttes enfumées, échoppes, ateliers, tapisseries, âtres, guéridons, escabeaux, il est partout; soldat, bourgeois, riche, pauvre, maîtres, artisans, lettrés, illettrés, vieux, jeune, homme et femme de toute opinion, de tout état se le passent de main en main et le dévorent.

En Canada le journalisme n'est pas une profession. Elle serait très-honorée si elle était plus payante. Des hommes de talent s'y porteraient. Mais un salaire si peu rémunérateur dégoûte au lieu d'exciter les aptitudes. Cette raison explique encore pourquoi la direction de journaux est confiée à de jeunes plumes. La jeunesse peut faire des sacrifices qu'un homme âgé ne peut supporter sans crier famine! voilà un grave inconvénient. Un jeune homme, quelque talent qu'on lui suppose, n'est pas au fait non-seulement de la politique générale et de la marche de la civilisation, mais même de la politique locale. Il faut avoir étudié l'histoire des partis politiques qui se sont disputé le champ de bataille et les principes qui les ont dirigés, que dis-je! il faut avoir combattu pour apporter dans la chaleur de la polémique l'ardeur d'un jeune soldat unie à l'expérience d'un vieux tacticien.

Le journaliste, tel que je l'entends, est sinon l'homme le plus savant de son temps, sinon le plus versé dans une spécialité, c'est du moins celui qui possède le plus de connaissances variées sur les hommes, les choses et les principes. Car le journaliste qui entend bien sa mission ne doit pas se mouvoir uniquement dans le cercle étroit des affaires de son pays; il doit, de temps en temps, se pénétrer de toutes les questions qui agitent les pays étrangers, constater les progrès et suivre pas à pas la marche de la civilisation à travers les siècles. Tour à tour historien, philosophe, juriste, économiste, homme d'état, il fraye encore la voie à l'orateur en lui fournissant des arguments. Il fait de ses connaissances variées un plat assaisonné d'un style souple et délié, qu'il sert avec tact chaque matin à des milliers de lecteurs.

EDMOND LABREAU.

(A continuer.)

### VARIÉTÉS.

Prises dans les journaux de Paris.

LE PALAIS DE LA LÉGION D'HONNEUR.—Parmi les monuments de Paris qui ont été incendiés par les pétroleurs de la Commune, le palais de la Légion d'honneur, on ne peut l'avoir oublié, a été en partie détruit, et celles des constructions qu'il a été possible de conserver ont dû être l'objet de grands travaux de restauration.

Ce palais dont la rotonde offre un si élégant aspect sur le quai d'Orsay, a été construit en 1786, sur les plans de l'architecte Rousseau, pour le prince de Salm, et porta d'abord le nom de son propriétaire. Acheté en 1804, par ordre de Napoléon, il devint la résidence du grand chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur.

Les devis des dépenses nécessaires pour relever de ses ruines le palais de la Légion d'honneur ne s'élevaient pas à moins d'un million. Au lendemain des désastres qui imposait à la France des charges si écrasantes, le grand chancelier de l'Ordre a pensé qu'il était possible de ne pas réclamer le concours de l'état pour relever l'édifice, et que les membres de la Légion d'honneur ne resteraient pas sourds à son appel s'il leur demandait le million indispensable. En conséquence une souscription a été ouverte. L'événement a démontré que le général Vinoy ne s'était pas trompé en comptant sur le patriotisme de ceux qui appartiennent à cet ordre de la Légion d'honneur dont le prestige n'a pas été amoindri à travers les vicissitudes des temps, ou qui sont décorés de la médaille militaire, noble sœur cadette de la croix.

De tous côtés, les souscriptions sont venues. Les grands dignitaires de l'état ont versé des sommes importantes; la magistrature, l'armée, le clergé, les fonctionnaires, les industriels, les littérateurs et les artistes décorés ont fourni aussi leur part; des invalides, de modestes et braves gendarmes, des soldats, des marins, et bien d'autres, ont apporté leur obole. Un grand nombre d'officiers et de sous-officiers ont renoncé pour un certain temps au traitement afférent à leur grade dans l'Ordre. En un mot, sur ce livre d'or de la Légion d'honneur, toutes les classes de la société sont confondues dans une noble et généreuse pensée. Le million est presque atteint aujourd'hui; il sera certainement complété, car les offrandes continuent à affluer.—*L'Univers Illustré*.

Voici que Nilsson l'incomparable vient de signer un nouveau traité avec M. Strakosh, l'ex-inventeur de la Patti.

Nilsson se serait probablement retiré du théâtre, cette année. Mais l'incendie de Boston lui a bien réellement fait perdre sept cent cinquante mille francs, et il a fallu continuer à chanter bon gré mal gré. Ce dont nous autres égoïstes nous avons presque envie de remercier les flammes de Boston.

Or, savez-vous quelles sont les conditions faites à la diva? Cent représentations par an à huit mille francs chacune, soit deux millions quatre cent mille francs pour trois ans. Plus, tous les frais de séjour, de voyage, de voiture, etc., pendant ce temps.

Un million a été touché en signant, et le reste en trois paiements pendant le cours de l'engagement.

Qu'en dites-vous?

Le 25 décembre dernier, jour de Noël, le sieur Sevin, cultivateur à Villiers-sous-Grez, s'était rendu vers dix heures du matin dans un petit bois à lui appartenant, pour émonder des sapins. Pendant qu'il se livrait à son travail, un coup de fusil

retentit, il se sentit blessé à la tête; s'étant retourné vivement, il aperçut un homme accroupi et qui visait. Il s'approche... et dans le meurtrier il reconnaît son fils..... Malheureux! s'écrie le pauvre père, à cette épouvantable découverte, malheureux! Mais l'assassin se relève et sans prononcer une parole, il s'avance, lève son arme et assomme son père à coups de crosse. Non satisfait encore, il essaie de l'achever à coups de serpe. Puis il s'enfuit, se préoccupant avant tout d'établir un alibi qui puisse dégager sa responsabilité et détourner les soupçons. Le père, pourtant, n'était pas mort. Il eut la force de se relever, de se traîner chez lui, n'osant prononcer le nom de son meurtrier, dans la crainte d'une nouvelle tentative. On met le vieillard au lit, on le soigne, et le fils rentre. Ce misérable s'approche alors du lit de son père, le regarde avec le plus grand sang-froid et feint de prendre la part la plus vive à ses souffrances. "C'est un malheureux celui qui vous a fait cela," dit-il.—Et le père se tait.—Et c'est probablement sur ce silence que compte le monstre pour s'assurer l'impunité. Pourtant, la vérité échauffe au bonhomme et l'on arrête le scélérat, qui vient de comparaître devant la cour d'assises de Seine-et-Marne.

Il a vingt ans. Sa physionomie exprime des instincts féroces et lâches. C'est un lâche en effet. S'il a tenté d'assassiner son père, c'est parce qu'il ne voulait pas être soldat, n'ignorant pas que le fils unique d'une veuve est exempté du service militaire. Tel est l'ignoble mobile qui a poussé le jeune Sevin à commettre cet horrible forfait. Du reste, il ne s'en cache pas, il l'avoue sans trop de difficulté. Quand il a été convaincu de son crime, Sevin s'est écrié philosophiquement: "Eh bien, quand j'en aurais pour vingt ans!" Il aurait encore préféré le bagne au champ de bataille, évidemment. Mais il s'est trompé dans ses prévisions. Sevin en aura pour plus de vingt ans; il a été condamné à mort, et c'est devant un autre juge que comparaitra bientôt ce parricide.

Partout où le Liquide Rhumatique de Jobs est introduit, il se vend plus vite que tout autre liniment.

MYSTÈRE.—On trouvait dernièrement dans une rivière à Brantford, Haut-Canada, le cadavre d'une jeune fille qu'on reconnut être celui de Cornelia Kittredge. Cette jeune fille était sortie un soir du mois d'octobre dernier, pour rencontrer un nommé Stuart avec qui elle était en amour, et on ne l'avait pas revue. Toutes les recherches furent inutiles. Le soir de sa disparition, la jeune fille était partie de chez elle, dans l'intention de rencontrer Stuart qui était venu la voir, une demi-heure auparavant, à la demande de la jeune fille. Il paraît que Stuart lui avait déclaré qu'il cesserait de la fréquenter comme amant. Stuart prétend qu'après avoir laissé la maison de Cornelia Kittredge, il ne la revit pas, qu'il ne sortit pas et ne se promena pas avec elle, ce soir-là.

Une jeune fille de 15 ans déclara que, le soir en question, elle entendit un cri de femme dans la direction de la rivière, et vit un homme venir à la hâte du pont de fer où ce cri avait été poussé, et se sauver en se cachant autant que possible. Malgré les soupçons qui pèsent sur Stuart, la preuve n'était pas suffisante pour le faire condamner. Il fut relâché après l'examen préliminaire. On a pensé que Cornelia Kittredge avait pu se jeter elle-même dans la rivière, mais son châle était noué de telle manière autour de son cou qu'elle n'avait pu elle-même le serrer avec tant de force. Elle était enceinte.

Quelques doses des Pilules de Colby rendent le teint clair.

Il y aura au Cabinet de Lecture Paroissial, le quatorze avril prochain, sous le patronage de Son Honneur le Maire, un grand concert vocal et instrumental.

### REVUE ÉTRANGÈRE.

#### FRANCE.

Des débats violents ont eu lieu à l'Assemblée nationale à l'occasion d'un projet de loi relatif à la municipalité de Lyon. La Droite ayant insisté pour faire remettre la discussion à un autre jour, la Gauche se retira de la Chambre. On croit que Bazaine sera remis en liberté sur parole.

Le comte Von Bernstorff, ambassadeur allemand en Angleterre, est mort la semaine dernière.

Le gouvernement anglais a officiellement informé la Porte qu'il tiendra la Turquie responsable du montant d'argent que les propriétaires de navires anglais auront à payer par suite de l'augmentation de droits sur le Canal de Suez.

Il y a eu un combat sanglant dans lequel les Carlistes prétendent avoir remporté une grande victoire.

Il y eu à Farragina une grande démonstration en souvenir de l'établissement de la Commune de Paris. On s'est battu dans les rues de Barcelone et six personnes ont été tuées.

Le désordre règne partout, le ministère est à la veille d'une crise, et on parle de levées en masse pour repousser les royalistes qui font leur chemin.

### NOS GRAVURES.

PROQUIS D'UNE SOIRÉE DRAMATIQUE À RIDEAU HALL, RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR.

C'est le treize qu'a eu lieu cette soirée à laquelle assistait une réunion nombreuse et brillante. Lord et Lady Dufferin qui aiment les jouissances intellectuelles encouragent naturellement de semblables soirées.

#### ANDROMAQUE.

Andromaque est une des plus belles tragédies de Racine. Andromaque était l'épouse d'Hector qui défendait Troie contre les Grecs. Lorsque Troie succomba, elle tomba, avec son fils, entre les mains des Grecs qui la donnèrent à Pyrrhus, l'un de leurs rois. Mais les Grecs veulent faire mourir le fils d'Hector, et Pyrrhus ne veut lutter contre le désir des Grecs que si Andromaque accueille son amour. Notre gravure représente la scène où Andromaque voulant sauver le fils et rester fidèle à la mémoire du père, se jette aux genoux de Pyrrhus qui veut saisir son enfant pour le livrer aux Grecs. Elle enlace son fils de ses bras et dit à Pyrrhus que s'il livre le fils il faudra qu'il livre aussi la mère.